

M. EDWARDS : De même, j'ai été heureux d'entendre l'honorable député de Red-Deer (M. Clark) déclarer, et très sensément, que nous sommes maintenant régis par un nouveau règlement, que ce nouveau règlement doit être notre guide et que, à titre de gens bien élevés en cette Chambre, nous devons nous y soumettre. Je n'ai été nullement surpris de voir l'honorable représentant de Saint-Jean prendre une attitude différente. Je me figure qu'aucun règlement ne pourrait être formulé, soit par notre propre corps législatif, soit par aucun autre, qui fût entièrement à la convenance de l'honorable député, même s'il avait été lui-même chargé de sa rédaction. L'honorable député de Cap-Breton-sud a parlé de l'importance de l'industrie de l'acier de notre pays, et venant d'une partie du Dominion où cette industrie a pris de si grands développements, il peut en parler en parfaite connaissance de cause. Il est absolument vrai, comme il le dit, que le Canada a devant lui de très belles perspectives de développement de ses forges, de ses aciéries, de ses chantiers de construction de navires. Autant que j'ai pu m'en assurer, aucun membre de la droite, au cours du présent débat, ne s'est prononcé contre l'établissement d'aciéries ou de chantiers de construction dans notre pays. Aucun député ministériel n'a exprimé l'opinion que le peuple canadien est incapable de construire de navires.

Ce sont des paroles que nos adversaires nous ont mises dans la bouche, c'est l'impression qu'ils ont voulu donner. Telle n'a jamais été notre prétention. Nous maintenons que cette somme de trente-cinq millions qui est accordée dans le but exprès d'assurer la construction de trois dreadnoughts pourra être dépensée d'une manière plus utile et plus avantageuse pour le Canada et l'empire, si nous faisons construire ces navires en Angleterre. Nombre de députés de la gauche se sont déclarés favorables à cette idée. Pendant que le débat se poursuivait, j'ai posé la question à plusieurs honorables députés: Supposons que vous vous appliquiez à la construction de deux flottes, l'une sur l'Atlantique et l'autre sur la Pacifique, chacune de ces flottes devraient avoir à sa tête un dreadnought, où ferez-vous construire ces dreadnoughts? Tous les députés à qui cette question fut posée se déclarèrent favorables à l'idée de faire construire ces dreadnoughts en Angleterre. Ne serait-ce pas folie de la part du Dominion de tenter l'établissement chez nous de chantiers de construction de dreadnoughts? Je ne parle que de dreadnoughts, et non pas des navires de guerre de moindre dimension. Il ne me paraîtrait guère pratique pour le peuple canadien d'engager de forts capitaux dans l'acquisition d'un matériel pour la construction de dreadnoughts, à moins que nous n'ayons l'intention de nous en-

M. EDWARDS.

gager en permanence dans cette industrie.

Je ne pense pas qu'il se trouve beaucoup de députés, soit d'un côté ou de l'autre de la Chambre, qui voulussent engager le Canada à s'appliquer d'une manière à suivre l'industrie de la construction de dreadnoughts. Serait-il sage, serait-il pratique de notre part de faire les frais d'installations coûteuses pour construire seulement deux ou trois dreadnoughts? Ce serait une ligne de conduite très insensée.

C'est une tout autre affaire que la proposition de construire les navires de guerre de plus petite dimension. Nos adversaires parlent de l'industrie de la construction de navires et du développement de nos transports par eau au Canada; mais qu'ont-ils fait, dites-le moi, durant tout le temps qu'ils ont été au pouvoir pour développer l'industrie de la construction des navires? N'est-il pas vrai que le cabinet Laurier s'est procuré à l'étranger nombre des ses navires, dragueurs ou autres? Pourquoi ces navires n'ont-ils pas été construits au Canada? Pourquoi l'ancien Gouvernement, s'il était tellement rempli de l'idée d'encourager la construction des navires au Canada, n'a-t-il pas pris l'initiative et n'a-t-il pas construit deux navires, au lieu de s'adresser à la métropole et d'y faire l'acquisition du "Rainbow" et du "Niobé"?

L'honorable député de Cap-Breton-sud parle de nos bois, de notre fer et de toutes ces choses que, suivant lui, nous laissons perdre ou mettre au pillage. Monsieur le président, je trouverais l'expression juste, si nos adversaires étaient au pouvoir. Lorsque le député de Cap-Breton-sud s'est servi de ces expressions, j'imagine que le représentant qui occupe un siège en avant du sien (M. Pugsley) a dû avoir des visions de quais de sciure de bois et autres choses de cette nature, sur lesquelles l'argent se dépensait ou se gaspillait, comme vous voudrez, mais, en tout cas disparaissait.

M. PUGSLEY: Voilà une considération très importante à introduire dans une discussion sur le sujet de la marine.

M. EDWARDS: Monsieur le président, entre tous ceux, je ne dirai pas occupant un siège en cette enceinte, mais entre tous ceux habitant le Canada, l'honorable député de Saint-Jean (M. Pugsley) devrait être le dernier à reprocher aux autres de mêler à la discussion des considérations qui y sont étrangères. L'énergie et le talent distinctif à certains égards de l'honorable député de Saint-Jean en feraient un sujet précieux dans les rangs des suffragettes; il brille particulièrement dans ce genre.

Maintenant, en ce qui regarde cette question, qu'est-ce qui constitue une circonstance critique, nos adversaires affirment nettement que la circonstance n'est pas critique et que toute idée de péril immi-